

# Q U A R T I E R JUNOT

> Profession : changer la ville



**« Depuis plus de 40 ans, la société d'économie mixte d'aménagement de l'agglomération dijonnaise (semaad) est l'un des principaux acteurs du développement au service des collectivités locales de l'agglomération dijonnaise »**

- En sa qualité de maître d'ouvrage, la semaad assure la coordination de l'ensemble des opérations et des missions confiées aux différents intervenants en charge de l'aménagement envisagé (bureaux d'études, architectes, entrepreneurs...). Elle s'engage sur la qualité urbanistique et le devenir économique des projets qui lui sont confiés.
- Dans le cadre d'une convention publique d'aménagement la ville de Dijon a confié à la semaad la réalisation du quartier Junot et par délibération du 25 juin 2001, le conseil municipal de la Ville de Dijon a créé la zone d'aménagement concerté «quartier Junot»
- Avec la création du Quartier Junot, la semaad répond à la volonté d'ouverture et d'équilibre de la Ville de Dijon et au souci d'assurer un développement urbain durable et respectueux de l'environnement de la capitale régionale. En s'appuyant sur les nombreux atouts de ce site et en privilégiant la mise en place d'équipements et de services de proximité, les habitants de ce nouveau quartier dijonnais bénéficieront d'un cadre de vie de qualité répondant à la fois aux besoins de logements de la ville et de mixité urbaine et sociale.



0800 21 3000  
[www.dijon.fr](http://www.dijon.fr)



> Développement durable  
et respect de l'environnement

**« Afin d'offrir un cadre de vie de qualité et adapté aux nouvelles exigences environnementales, la municipalité a souhaité que le projet d'aménagement du quartier Junot intègre pleinement les problématiques de développement durable »**

Cette volonté environnementale s'est manifestée tant au niveau de la création architecturale qu'en ce qui concerne la conception des futurs aménagements de voirie et d'assainissement

- 9,3 hectares à aménager
- réutilisation d'une large partie des matériaux issus de la déconstruction, notamment pour réaliser les remblais des fondations et des futures voiries : 58 000 tonnes de produits (démarche conduite en partenariat avec l'ADEME)
- préservation de nombreux arbres présents sur le site de la caserne
- maintien de la configuration de la place d'honneur de l'ancienne caserne et de l'un des bâtiments les plus remarquables sur le plan architectural
- mise en place d'un système écologique de gestion des eaux pluviales (prétraitement des eaux pluviales, bassin d'infiltration, rétention souterraine de 1500 m<sup>3</sup>...)
- réalisation de toitures végétales, d'espaces verts et d'une vaste allée centrale ombragée et bordée de nombreuses plantations (le « Cours Junot ») à l'image des « Allées du Parc »
- démarche « Haute Qualité Environnementale » pour les constructions :
  - dépollution complète du site avant le début des travaux
  - équipement en panneaux solaires de certains îlots pour le chauffage de l'eau
- aménagement de la circulation en « zone 30 » à l'intérieur du quartier



0800 21 3000  
[www.dijon.fr](http://www.dijon.fr)



société d'économie mixte d'aménagement  
de l'agglomération dijonnaise

# Q U A R T I E R JUNOT

> **Un quartier au service  
des habitants et des Dijonnais**

**« Le Quartier Junot s'inscrit pleinement dans le Grand Dijon du XXI<sup>e</sup> siècle. Le projet a ainsi été conçu dans un esprit d'ouverture et de développement des services de proximité »**

Renforcer l'envie de « vivre ensemble » et redonner une dimension humaine à la vie en ville : une ambition partagée qui se concrétise avec la création de ce nouveau quartier dijonnais.



- un gymnase (utilisable notamment par le collège Roupnel) et une salle de réunion pour les associations (90 places)
- une crèche/halte-garderie de près de 60 places
- un pôle hôtellerie et restauration
- d'importants espaces verts et espaces libres
- 600 logements (dont 180 locatifs)
- des commerces de proximité
- 1 500 m<sup>2</sup> de surfaces réservées aux commerces de proximité et aux services



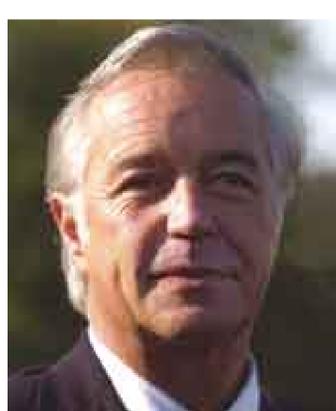
0800 21 3000  
[www.dijon.fr](http://www.dijon.fr)



société d'économie mixte d'aménagement  
de l'agglomération dijonnaise

# Q U A R T I E R JUNOT

> La ville, ensemble



« Dijon est entrée dans le XXI<sup>e</sup> siècle. De nombreux défis et d'importants changements accompagnent ce mouvement. La ville d'aujourd'hui et de demain ne saurait rester prisonnière des anciens modèles de développement où l'humain n'avait finalement que peu de place. »

Ces nécessaires mutations, cette volonté de concevoir la ville comme un espace de proximité et de mixité sont désormais engagées. Dans la continuité des nombreuses opérations de rénovation urbaine, la municipalité a souhaité que Dijon soit une ville plus ouverte, plus équilibrée et centrée sur le respect de l'environnement et du développement durable.

La création du nouveau Quartier Junot s'inscrit pleinement dans cette ambition. Les vastes espaces de l'ancienne caserne ont ainsi été dédiés à cette évolution urbaine et sociale légitimement attendue par une large majorité des Dijonnaises et des Dijonnais.

Ce nouvel espace de vie répond naturellement au besoin de développer le parc de logements de la capitale de la Bourgogne, et en particulier les logements à loyer modérés. Mais il fallait aller plus loin encore et réaliser un projet pleinement centré sur la qualité de la vie : équipements collectifs et services publics, espaces verts, respect de l'environnement, architecture ouverte, pleinement intégrée et à échelle humaine... autant de piliers qui constituent la base même de ce projet.

Dans moins de deux ans, le Quartier Junot accueillera près de 1 500 Dijonnaises et Dijonnais. Ils seront les témoins de l'exemplarité de ce projet mené dans la concertation et le respect de chacun, symbole, à l'image de cette « Maison du projet », de notre volonté de vivre la ville, ensemble.

**François REBSAMEN**  
Maire de Dijon  
Président du Grand Dijon



0800 21 3000  
[www.dijon.fr](http://www.dijon.fr)



société d'économie mixte d'aménagement  
de l'agglomération dijonnaise

Q U A R T I E R

# JUNOT

> Un nouvel espace de vie  
aux portes du centre ville

“C’est un esprit de ***parc habité***  
qui a prévalu à la création de ce quartier”

Le plan d’urbanisme de l’opération quartier Junot a été conçu par le cabinet DUSAPIN & LECLECQ et le cabinet de Tanant dans le cadre d’un concours d’esquisse d’urbanisme. Le principe d’aménagement a été fondé comme un véritable parc habité autour du quartier Junot, véritable poumon vert de l’opération dans l’esprit de l’avenue du Parc à Dijon.

L’idée-force de ce projet repose en effet sur la création d’un vaste jardin public central « le Cours Junot » qui structure du nord au sud ce nouveau quartier. Ce parc est bordé de chaque côté par des petits immeubles de hauteur variant de quatre étages. Il offrira aux futurs habitants, comme à ceux des quartiers voisins, un espace vert protégé, calme et confortable.

Le cabinet MERLIN est chargé de la maîtrise d’œuvre des travaux d’aménagement, associé à Monsieur Marc THOMSON, paysagiste.



0800 21 3000  
[www.dijon.fr](http://www.dijon.fr)

semaad

société d'économie mixte d'aménagement  
de l'agglomération dijonnaise